



Arnaque sur une caution de location versée sur moneygram

Par **ROLLANT**, le **04/10/2009** à **17:51**

Bonjour, mon fils a envoyé 1200€ à son amie par le biais de "moneygram" le 20 /08 à new york ,ceci à la demande d'un loueur d'appartement afin de réserver celui-ci. quand elle s'est présentée chez moneygram le 2 oct l'argent avait été retiré le 21 aout alors qu'elle était en france jusqu'au premier octobre.j'estime qu'il s'agit d'une défaillance de la part de moneygram (je ne pense pas que les escrocs qui ont mené cett opération ont pu faire de beaux faux papiers entre le 20 et le 21 aout .par contre l'escroc a demandé la copie du bordereau d'envoi moneygram comme preuve de la bonne volonté de mon fils de louer cet appart, celui la avait donc tout pour retirer l'argent (code,nom de l'expéditeur et de la destinataire, montant exact...) sauf que pour retirer on vous demande impérativement une piece d'identité.rnj'ai lu ensuite sur internet que c'est une pratique courante par moneygram et western union , savez vous si il y a un recours quelconque et comment se pourrait il qu'une société de transfert de cash ne soit pas responsable de telles faiblesses dans son fonctionnement rnrn merci d'avance